

Permanence téléphonique

Si vous avez une question à poser, une remarque ou une suggestion à faire ou un membre du Bureau à contacter, n'hésitez pas à utiliser la nouvelle permanence téléphonique mise sur pied pour les membres de l'APEGE. Jean-Marie Mellana, secrétaire administratif, vous répondra ou fera, le cas échéant, suivre votre demande ou votre remarque à l'un des membres du Bureau qui vous contactera dans les meilleurs délais. Le Bureau de l'APEGE, heureux de pouvoir ainsi améliorer les contacts avec l'ensemble des membres, vous remercie de votre intérêt porté à la marche de votre association.

A partir du 18 novembre, une permanence téléphonique qui répondra à vos appels pour toutes les questions que vous vous posez concernant l'offre de l'APEGE (billetterie, excursions, visites) ou encore vous orienter si vous voulez suggérer, voire organiser une activité.

Vous aurez aussi la possibilité de savoir quelles sont les personnes qui pourront répondre à vos interrogations à propos du fonctionnement de l'APEGE.

**La permanence téléphonique de l'APEGE
fonctionnera tous les vendredis de 9h à 11h
au No 079 658 81 10**

Vous avez également la possibilité de nous contacter par email à l'adresse :

secretariat@apege.ch .

Pour les questions concernant le versement des rentes, veuillez appeler directement la CPEG

au No 022 338 11 11 (= centrale CPEG) .